

Le réseau Générale des Services contribue à la campagne de vaccination des + 75 ans



Dès le 18 janvier, l'enseigne nationale Générale des Services mobilise l'ensemble de ses agences pour participer à l'effort de vaccination des personnes + 75 ans.

Consciente de l'enjeu de la vaccination pour cette population à risque, Générale des Services s'associe à la campagne de vaccination en mettant en place 2 actions majeures.

Simplifier la vaccination

A travers son offre « Vaccin Tranquille » l'enseigne propose une prestation complète, depuis la prise de RDV jusqu'au retour à domicile.

C'est ainsi que les équipes proposent, pour les 2 injections, de :

- **prendre RDV** pour la personne âgée de + 75 ans
- **venir la chercher** à son domicile et **l'accompagner** jusqu'au centre de vaccination
- **rester à ses côtés** pour accomplir les différentes formalités
- **l'attendre** pendant et après son vaccin
- **la raccompagner** à son domicile.

Rendre la prestation accessible à tous

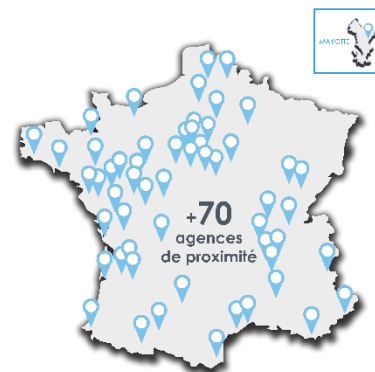
Afin de permettre à toutes les personnes concernées de se faire vacciner, les agences Générale des Services ont décidé de **prendre en charge 50% du coût de la prestation « Vaccin Tranquille »**.

Anticipant une très forte demande au niveau national, l'enseigne proposera **10 000 prestations « Vaccin Tranquille » entre le 18 janvier et le 30 juin 2021**.

C'est ainsi qu'une prestation de 40 € par exemple ne sera facturée que 20 € - le bénéficiaire pouvant ensuite, dans la très grande majorité des cas, bénéficier d'un crédit d'impôt de 50% du montant restant à sa charge – soit **un reste à charge final de 10 € pour le bénéficiaire de + 75 ans**.

Le réseau Générale des Services en quelques chiffres :

- ✓ 21 ans d'expérience
- ✓ Plus de 70 agences en France
- ✓ 2 500 collaborateurs en CDI
- ✓ 2 000 000 heures d'intervention
- ✓ Plus de 200 000 prestations
- ✓ Plus de 800 artisans partenaires qualifiés
- ✓ Plus de 10 000 demandes de travaux, rénovation et dépannage



Le réseau Générale des Services est membre de la [Fédération Française de la Franchise](#) et de la [Fédération du Service aux Particuliers](#).